

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

**Arrêté  
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 février 2007 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère de l'agriculture et de la pêche;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques est fixée ainsi qu'il suit :

**A - Représentants de l'administration**

**Titulaires**

- Monsieur Jean-Pascal Fayolle, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Emmanuel Bouyer, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Simone Hayot, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Patrick Weber, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Aleth Lepee, chargée de développement des ressources humaines au service recrutement, emploi, formation de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

**Suppléants**

- Madame Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Madame Noémie Le Quellenec, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Anne-Sigrid Fumey, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur François Bonnet, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Yann Brachet, gestionnaire référent pour la filière technique, bureau de gestion des personnels de catégorie B et C.

**B - Représentants des organisations syndicales**

**Titulaires**

*Adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe*

- Monsieur Eric Leconte (FO) ;
- Madame Victoire Parot-Mezen (UNSA) ;

*Adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe*

- Madame Laurence Monin (CGT) ;
- Monsieur Jean-François Rives (UNSA) ;

*Adjoints techniques*

- Monsieur Xavier Millot (FO) ;

**Suppléants**

*Adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe*

- Monsieur Laurent Idier (FO) ;
- Monsieur Djamel Labrouki (UNSA) ;

*Adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe*

- Monsieur Christophe Lepage (CGT) ;
- Madame Annick Debois (UNSA) ;

*Adjoints techniques*

- Monsieur Abdou Andhume (FO) ;

**Article 2**

L'arrêté du 29 janvier 2019 fixant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques est abrogé.

**Article 3**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, **25 NOV. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,  
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint à la sous-directrice  
de la gestion des carrières  
et de la rémunération

**Emmanuel BOUYER**